



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES

*Version officielle du 21.12.2011*

**DÉPARTEMENT D'HISTOIRE GÉNÉRALE**

**PLAN D'ÉTUDES  
D'HISTOIRE TRANSNATIONALE**

**MAÎTRISE UNIVERSITAIRE  
MASTER OF ARTS (MA)**

*Entrée en vigueur : Septembre 2012*



<b>1. GENERALITES.....</b>	<b>3</b>
<b>2. COORDINATION.....</b>	<b>3</b>
<b>3. CONDITIONS D'ACCES .....</b>	<b>3</b>
<b>4. ATTESTATIONS ET EVALUATIONS .....</b>	<b>4</b>
<b>5. ORGANISATION DES ETUDES D'HISTOIRE TRANSNATIONALE .....</b>	<b>4</b>
<b>6. MODULES OFFERTS AUX ETUDIANT-E-S- D'AUTRES DISCIPLINES.....</b>	<b>11</b>



## 1. GENERALITES

Le plan d'études d'histoire transnationale est un programme de Maîtrise ès lettres (Master, M.A.) offert par le Département d'histoire générale. Ce programme offre une formation exigeante et variée qui se concentre sur l'histoire contemporaine des phénomènes transnationaux et qui offre des spécialisations sur des espaces culturels européens et extra-européens. Il peut comprendre des enseignements portant sur d'autres époques (histoire ancienne, médiévale et moderne).

L'histoire transnationale est une approche qui se propose de dépasser explicitement les limites du « nationalisme méthodologique » et de questionner l'eurocentrisme. Elle privilégie tous les mouvements, échanges et réseaux qui transcendent les frontières politiques, ethniques ou culturelles. Les circulations des hommes, des idées, des objets ou des capitaux en sont des objets d'étude privilégiés tout comme le sont les réseaux réformateurs, humanitaires, intellectuels ou marchands. Certaines questions comme l'environnement ou les épidémies recourent « naturellement » à cette approche. Dans ses méthodes, l'approche transnationale emprunte aux acquis de l'histoire comparée, des transferts culturels ou des relations internationales. Dans ses contenus elle se développe en étroite relation avec l'histoire globale et les recherches sur la « société mondiale », mais aussi avec l'histoire des organisations internationales (par ex. les Nations Unies ou l'Union Européenne) ; elle mobilise enfin les résultats des recherches sur les aires culturelles. Le programme de la maîtrise d'histoire transnationale propose les outils méthodologiques et intellectuels ainsi que les connaissances nécessaires pour user d'une approche transnationale dans ses propres recherches.

Le plan d'études propose un parcours réparti sur trois semestres minimum qui combine la transmission du savoir avec l'approfondissement du savoir-faire historien.

## 2. COORDINATION

Le corps professoral du département d'histoire générale nomme un coordinateur ou une coordinatrice. Il/Elle est chargé-e de préparer le programme annuel des cours et de se mettre en relation avec les unités et les départements partenaires afin d'assurer la cohérence pédagogique et thématique de la Maîtrise en Histoire transnationale.

## 3. CONDITIONS D'ACCES

L'accès à la Maîtrise en Histoire transnationale est réservé aux titulaires d'un BA comportant au moins 60 crédits ECTS en histoire (ou des connaissances jugées équivalentes).

Des connaissances linguistiques outre les langues nationales (par ex. l'anglais, l'espagnol, le russe, une langue extra-européenne) sont indispensables en fonction de la spécialisation choisie.



#### 4. ATTESTATIONS ET EVALUATIONS

La plupart des modules demandent l'obtention d'attestations de séminaire pour leur validation. Le Département distingue deux formes d'attestation : l'une dite « légère » et l'autre dite « lourde ». Les modalités pour obtenir ces deux types d'attestation sont définies par l'enseignant-e au début du semestre. En règle générale, toutes les attestations reposent sur la fréquentation régulière de l'enseignement dispensé et l'évaluation d'un travail personnel de l'étudiant-e.

Les évaluations se font sous la forme d'un examen écrit, d'un examen oral ou d'un travail personnel noté. En principe, les évaluations ne peuvent pas porter sur un enseignement dispensé plus d'une année auparavant.

#### 5. ORGANISATION DES ETUDES D'HISTOIRE TRANSNATIONALE

Le cursus de MA se compose de 5 modules, dont trois obligatoires et deux libres. Chaque module est une unité pédagogique cohérente, composée de différents enseignements. Les 12 crédits d'un module sont validés après évaluation de toutes ses composantes. Il comprend par ailleurs la rédaction d'un mémoire.

Les types suivants d'enseignements sont proposés : Cours (CR), séminaires (SE), cours-séminaires (CS) et ateliers. Les cours et séminaires portent en principe sur un semestre.

Les enseignements du **module MA1** sont destinés à renouveler et approfondir les connaissances théoriques et les aptitudes méthodologiques de l'histoire transnationale.

Les **modules MA2** et **MA3** exigent l'acquisition de connaissances dans *deux thématiques différentes* parmi celles proposées:

- Histoire des espaces européens
- Histoire des espaces extra-européens
- Organisations, circulations, réseaux: questions d'histoire transnationale
- Histoire économique

Le **mémoire** est un travail de recherche conséquent dirigé par un-e enseignant-e sur un sujet en lien avec les études d'histoire transnationale.

Le choix des **modules à option MA4** et **MA5** est libre. Toutefois, l'étudiant-e peut opter pour les propositions suivantes :

- Spécialisation dans le domaine du mémoire
- Stage
- Ouverture interdisciplinaire

Le programme de Maîtrise en Histoire transnationale commence en principe au semestre d'automne.



## MAÎTRISE UNIVERSITAIRE

### MASTER OF ARTS (MA)

<b>Module MA1</b>	<b>Questions et approches de l'histoire transnationale</b>	<b>12 crédits</b>
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2h/Semestre de CR d'introduction à l'histoire transnationale.</li> <li>• 2h/Semestre de SE d'introduction aux archives.</li> <li>• 2h/Semestre de SE « état de la recherche ».</li> </ul>	
Attestation(s)	Deux attestations à obtenir (une par séminaire, selon des modalités définies en début d'enseignement).	
Evaluation	Examen oral (environ 30 min.) portant sur un sujet en relation avec le cours.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Il est recommandé de commencer ses études avec le module MA1.	

<b>Module MA2</b>	<b>A choix (thématique différente du module MA3)</b>	<b>12 crédits</b>
-------------------	--	-------------------

<b>Module MA2</b>	<b>Histoire des espaces européens</b>	<b>12 crédits</b>
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2h/Semestre de CR.</li> <li>• 2 x 2h/Semestre de SE.</li> </ul>	
Attestation(s)	Deux attestations à obtenir (une par séminaire, selon des modalités définies en début d'enseignement).	
Evaluation	Examen écrit (dissertation, 6 heures) portant sur l'un des enseignements.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

OU



<b>Module MA2</b>	<b>Histoire des espaces extra-européens</b>	<b>12 crédits</b>
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"><li>• 2h/Semestre de CR.</li><li>• 2 x 2h/Semestre de SE.</li></ul>	
Attestation(s)	Deux attestations à obtenir (une par séminaire, selon des modalités définies en début d'enseignement).	
Evaluation	Examen écrit (dissertation, 6 heures) portant sur l'un des enseignements.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

OU

<b>Module MA2</b>	<b>Organisations, circulations, réseaux: questions d'histoire transnationale</b>	<b>12 crédits</b>
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"><li>• 2h/Semestre de CR.</li><li>• 2 x 2h/Semestre de SE.</li></ul>	
Attestation(s)	Deux attestations à obtenir (une par séminaire, selon des modalités définies en début d'enseignement).	
Evaluation	Examen écrit (dissertation, 6 heures) portant sur l'un des enseignements.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

OU



<b>Module MA2</b>	<b>Histoire économique</b>	<b>12 crédits</b>
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"><li>• 2h/Semestre de CR.</li><li>• 2 x 2h/Semestre de SE.</li></ul>	
Attestation(s)	Deux attestations à obtenir (une par séminaire, selon des modalités définies en début d'enseignement).	
Evaluation	Examen écrit (dissertation, 6 heures) portant sur l'un des enseignements.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

<b>Module MA3</b>	<b>A choix (thématique différente du module MA2)</b>	<b>12 crédits</b>
-------------------	--	-------------------

<b>Module MA3</b>	<b>Histoire des espaces européens</b>	<b>12 crédits</b>
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"><li>• 2 x 2h/Semestre de SE.</li></ul>	
Attestation(s)	Deux attestations à obtenir (une par séminaire, selon des modalités définies en début d'enseignement).	
Evaluation	Travail écrit noté (20 – 25 pages, 40'000 – 50'000 signes) en lien avec l'un des enseignements.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

OU



<b>Module MA3</b>	<b>Histoire des espaces extra-européens</b>	<b>12 crédits</b>
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"><li>• 2 x 2h/Semestre de SE.</li></ul>	
Attestation(s)	Deux attestations à obtenir (une par séminaire, selon des modalités définies en début d'enseignement).	
Evaluation	Travail écrit noté (20 – 25 pages, 40'000 – 50'000 signes) en lien avec l'un des enseignements.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

OU

<b>Module MA3</b>	<b>Organisations, circulations, réseaux: questions d'histoire transnationale</b>	<b>12 crédits</b>
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"><li>• 2 x 2h/Semestre de SE.</li></ul>	
Attestation(s)	Deux attestations à obtenir (une par séminaire, selon des modalités définies en début d'enseignement).	
Evaluation	Travail écrit noté (20 – 25 pages, 40'000 – 50'000 signes) en lien avec l'un des enseignements.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

OU



<b>Module MA3</b>	<b>Histoire économique</b>	<b>12 crédits</b>
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"><li>• 2 x 2h/Semestre de SE.</li></ul>	
Attestation(s)	Deux attestations à obtenir (une par séminaire, selon des modalités définies en début d'enseignement).	
Evaluation	Travail écrit noté (20 – 25 pages, 40'000 – 50'000 signes) en lien avec l'un des enseignements.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

<b>Mémoire</b>	<b>30 crédits</b>
Description	Travail de recherche dans un des domaines d'histoire enseignés dans le cadre de la maîtrise. Le sujet du mémoire est choisi d'entente avec l'enseignant-e qui le dirige. En général, le travail écrit a une longueur de 60 à 100 pages de texte (à 2'000 signes par page); s'y ajoutent la bibliographie et des annexes éventuelles.
Enseignement(s)	Des colloques ou ateliers sont organisés pour encadrer les mémorant-e-s.
Evaluation	Le mémoire, qui doit être remis en deux exemplaires au moins un mois avant la soutenance, fait l'objet d'une soutenance d'environ 60-120 minutes.



## Modules à option :

Conformément au Règlement d'études de la Faculté des lettres, le choix des deux modules à option est libre. Toutefois, l'étudiant-e qui souhaite approfondir ses connaissances dans la discipline du mémoire peut choisir les modules MA 4 et/ou MA 5 parmi ceux proposés ci-dessous.

<b>Module MAx</b>	<b>Spécialisation dans le domaine du mémoire</b>	<b>12 crédits</b>
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"><li>• 2 x 2h/Semestre de SE</li></ul>	
Attestation(s)	Deux attestations à obtenir (une par séminaire, selon des modalités définies en début d'enseignement).	
Evaluation	Travail écrit noté (20 – 25 pages, 40'000 – 50'000 signes) en lien avec l'un des enseignements.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

OU

<b>Module MAx</b>	<b>Stage</b>	<b>12 crédits</b>
Description	Stage de six semaines (ou équivalent) dans une institution scientifique ou un organisme international (ou équivalent).	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	/	
Attestation(s)	Une attestation de présence à obtenir	
Evaluation	Travail noté en lien avec le stage (selon des modalités définies d'entente avec un-e enseignant-e de la maîtrise)	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	L'accord préalable du coordinateur ou de la coordinatrice de la maîtrise est requis	

OU



Module MAx	Ouverture interdisciplinaire	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"><li>• 6 – 8h/Semestre d’enseignement à choisir d’entente avec le directeur ou la directrice de mémoire, dans une liste de recommandations mise à jour régulièrement.</li></ul>	
Attestation(s)	Selon la discipline concernée.	
Evaluation	Selon la discipline concernée.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

## 6. MODULES OFFERTS AUX ETUDIANT-E-S- D’AUTRES DISCIPLINES

MA1, MA2 : toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s’appliquent.